

# Avant-propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1943)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Avant-propos

Il est étonnant que la *Carte archéologique du Canton de Neuchâtel* n'ait pas encore été dressée ; et même doublement étonnant.

D'abord parce que tous les cantons qui présentent quelque intérêt archéologique ont leur carte. Et Neuchâtel, avec Cotencher, avec ses stations lacustres, avec la Tène, est sans aucun doute parmi les cantons les plus intéressants ; parmi les plus complets aussi, puisque toutes les périodes préhistoriques et protohistoriques y sont représentées.

Ensuite parce que notre pays n'a pas manqué d'archéologues ou de préhistoriens qui, pour n'être pas tous des Desor, n'en étaient pas moins des chercheurs passionnés. Leur enthousiasme, il faut bien le dire, n'a pas toujours servi la science telle qu'aujourd'hui on la conçoit ; du moins avaient-ils l'enthousiasme... Il s'en est trouvé d'ailleurs à plusieurs reprises<sup>1</sup> pour avoir l'idée d'établir la carte archéologique du canton. Ainsi, les procès-verbaux de la *Société neuchâteloise des Sciences naturelles* retracent les épisodes de la naissance et de la mort d'un projet grandiose — un peu trop grandiose — dû à G. RITTER.

En séance du 23 avril 1883, il développait sa « proposition d'élaboration d'un plan général des restes d'habitations lacustres et autres vestiges anciens ainsi que des moraines visibles sur les rives des lacs du Jura » :

« Songez donc à ce que penseraient nos après-venants dans 50 ou 100 ans lorsque, le document dont je parle leur faisant défaut, ils devraient se dire : « Nos ancêtres du XIX<sup>me</sup> siècle étaient donc terriblement paresseux ou ignorants ; ils ramassaient, paraît-il, les objets qui leur tombaient sous la main et que nous voyons dans les musées<sup>2</sup>. Mais de dessins exacts, rien ; de l'état du sol, rien ; de la disposition des pilotis, rien ; de leur nombre, rien ; de leur profondeur exacte, rien ! Bref, rien que des descriptions superficielles et souvent contradictoires<sup>3</sup>. »

Et il proposait « la publication d'un ouvrage descriptif des palafittes des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, de la Broye et de la Thielle, avec plans à l'échelle convenable. Cette publication comprendra ou indiquera :

- a) la situation des villages ou stations lacustres ;
- b) tout ce qui est relatif à l'époque romaine, ponts, routes, canaux et autres débris ;

<sup>1</sup> Cf. PURY, *MN*, 1865, p. 133.

<sup>2</sup> Encore heureux si vraiment nous les voyions !

<sup>3</sup> *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, XIII, 1882-1883, p. 384.

- c) tout ce qui concerne le moyen âge ;
- d) un relevé des blocs erratiques visibles sur les grèves du lac ;
- e) un texte avec dessins des principaux objets trouvés dans les stations mentionnées sur les plans ;
- f) enfin des dessins à échelles convenables pour rendre compréhensibles l'explication et la description des parties les plus intéressantes de cette étude.
- g) Les parties déjà disparues seront figurées sur les plans, en les rétablissant au mieux des indications à trouver et avec mention spéciale des faits qui s'y rapportent. »

Sur quoi, la *Société d'Histoire* et la *Société des Sciences naturelles* allouèrent chacune un crédit de 100 francs pour « la publication d'une circulaire à adresser aux intéressés ». Et cela aboutit finalement à une décision de la *Société d'Histoire* « en vertu de laquelle cette dernière se propose de nommer une commission chargée d'inscrire les stations lacustres sur la carte de l'état-major fédéral »...

Mais ce travail-là avait déjà été fait, puisque DE MANDROT avait dressé les cartes des stations des lacs de Neuchâtel. Il est vrai qu'elles étaient, au dire de FAVRE, « peu exactes et peu détaillées »<sup>1</sup>. Cela n'empêche pas — car FAVRE avait parfaitement raison — que ce sont ces cartes qui ont servi de base aux indications portées sur l'*Atlas Siegfried*, dont on fera bien, par conséquent, de ne pas tenir compte<sup>2</sup>.

Il existe, dans un tiroir du Musée d'Histoire de Neuchâtel, une *Carte des stations lacustres du lac de Neuchâtel* ou *Carte archéologique des rives du lac de Neuchâtel* dressée par W. WAVRE. Seulement, elle se borne à quinze signes, tous situés dans le territoire de Bevaix.

C'est à M. BOREI qu'on doit la grande carte murale qui est exposée au Musée d'Histoire de Neuchâtel — et qui est excellente, surtout si on peut la compléter par l'examen des minutes qu'il en avait faites. Il est l'auteur également de la carte au 1 : 150.000 qui est reproduite dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse* et dans l'*Atlas des stations lacustres des lacs de Genève (Léman), de Neuchâtel, de Biemme, de Morat, de Zurich, et de la Suisse préhistorique* qui fut offert aux participants au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Genève, en 1912.

Nous ne mentionnons que pour mémoire le croquis schématique joint par F. KELLER, sur les indications de SCHWAB, à son 5<sup>me</sup> *Pfahlbauten-Bericht*. La planche III du 12<sup>me</sup> *Pfahlbauten-Bericht*, dû à D. VIOLLIER, est plus complète ; mais l'échelle adoptée (1 : 250.000) ne permet aucune précision. On s'y est limité d'ailleurs aux stations lacustres.

L'idée d'une *Carte archéologique du Canton de Neuchâtel* nous a été suggérée par M. G. MÉAUTIS, professeur d'archéologie classique à l'Université de Neuchâtel. De telles cartes sont plus que des documents ou des instruments de travail, si l'on considère, avec VIDAL DE LA BLACHE, que « le secret des civilisations primitives est géographique autant qu'archéologique ». Géographique — et géologique et climatique ; en somme, et très généralement, physique. Loin de nous l'idée de minimiser le rôle de l'homme, de réduire à des

<sup>1</sup> *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, XI, 1877-1879, p. 244. Ces cartes sont déposées aux Musées de Lausanne et d'Yverdon ; nous avons pu en consulter les copies grâce à M. D. VIOLLIER.

<sup>2</sup> La *Carte du Canton de Neuchâtel* éditée en 1872 par DE MANDROT porte également quelques lettres indiquant très sommairement des emplacements de « ruines romaines », d'« habitations lacustres » et d'« antiquités celtiques ou gauloises ».

---

réactions nécessaires, à une adaptation indispensable, ses facultés créatrices. Mais il va de soi que, plus on reculera vers les temps primitifs, et plus aussi sera totale la soumission de l'homme aux forces de la nature. Et c'est pourquoi nous avons fait une large place, dans le cours de ce travail, à tout ce qu'on peut savoir — ou présumer — des phénomènes naturels.

Nous tenons enfin à dire notre gratitude à tous ceux qui nous ont aidé dans la réalisation de ce travail, et tout d'abord au Comité de la *Société neuchâteloise des Sciences naturelles*, à MM. TH. DELACHAUX et J. G. BAER, professeurs à l'Université de Neuchâtel, sans qui cet ouvrage n'aurait pas pu se présenter sous la forme qu'il revêt ; à la *Société suisse de Pré-histoire* ; à la Communauté de travail *Pro Helvetia* ; à M. D. VIOLLIER, qui a bien voulu mettre à notre disposition des dossiers et des documents photographiques également inappréciables.

---